



# CHARTRE SPORTIVE DU COEUR DU PAYS HAUT HANDBALL

Pour le bon fonctionnement du club, le bureau du Cœur du Pays Haut Handball a mis en place une charte de bonne conduite pour chaque licencié adulte, licencié jeune et ses parents ou son responsable légal. Le but est que l'ambiance soit cet esprit de famille et de partage si cher au club et que nos licenciés pratiquent le handball dans de bonnes conditions.

## **Je deviens licencié au Cœur du Pays Haut Handball et je m'engage à :**

- Respecter les horaires de rendez-vous aux entraînements et aux matchs ou autre manifestation, avoir mes affaires de sport.
- Respecter le matériel qui est mis à ma disposition par le club, d'aider mon encadrant au rangement de celui-ci à la fin de la séance et de respecter les infrastructures communales gymnase, vestiaires mis à ma disposition.
- Respecter les adversaires, les partenaires, les spectateurs, les dirigeants, et les entraîneurs ainsi les règles fixées par ces derniers à domicile ou en déplacement.
- Respecter l'arbitre ainsi que **toutes** ses décisions.
- Refuser toute forme de violence, de méchanceté, de tricherie, de dopage, de discrimination sur le terrain comme dans les tribunes.
- Aider et participer dans la mesure du possible aux manifestations sportives et extra sportives du club.
- Je viens encourager les autres équipes dans la mesure de mes possibilités, car, si j'apprécie que l'on vienne me voir et me supporter, je dois agir de même avec les autres
- Respecter le règlement intérieur de l'association Cœur du Pays Haut Handball (accessible sur demande auprès du secrétariat coeurdupayshauthandball@gmail.com).

## **Je suis parent de licencié mineur et je m'engage à :**

- Informer, le plutôt possible, l'encadrant de l'absence de mon enfant à l'entraînement ou au match avec les moyens de communication donné par le club (adresse mail équipe ou sms encadrant).
- Je m'engage à assurer les déplacements de l'équipe de mon enfant ou accepter qu'il soit transporté par d'autres personnes, qui sont planifiés d'avance par l'encadrant.
- Encouragé mon enfant positivement et de respecter les règles établies par les dirigeants, les entraîneurs, les arbitres même dans la défaite.
- Je m'engage à assurer le lavage des maillots de l'équipe de mon enfant en relation avec l'encadrant.
- Je participe à la vie du club dans la mesure du possible aux manifestation du club (plateau babyhand, plateau U9, collation d'après match).

\*Etre parent accompagnant consiste à :

- Etre l'interlocuteur privilégié d'un encadrant pour l'aider dans les différentes tâches lors des rencontres à domicile ou à l'extérieure (gouter, installation, entraînement, etc.).
- Aider lors des rencontres sur les aspects « officiels » tels que la tenue de la table de marque, chronométreur, responsable de salle. Ce sont des rôles obligatoires, par forcément compliqués, qui nécessitent de prendre une licence « dirigeant ».

Je soussigné(e).....certifie avoir pris connaissance et accepte la CHARTRE SPORTIVE de l'association Cœur du Pays Haut Handball.

Fais-le :

Signature :